

Montreuil, le 20 février 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 14 février 2018

Le conseil spécialisé pour la filière céréalière s'est réuni le 14 février 2018, sous la présidence de Rémi Haquin pour valider les nouvelles prévisions de FranceAgriMer pour la campagne commerciale en cours. Le rôle des comités export de FranceAgriMer a également été présenté au conseil spécialisé.

### Nouvelles prévisions pour la campagne commerciale française 2017/18

**Blé tendre : l'objectif d'exportations s'éloigne pour la France, en dépit de l'excellente qualité de sa récolte, face à la prédominance russe sur le marché mondial et à l'offensive argentine sur le Maghreb**

Les prévisions d'utilisations de blé sur le marché français pour la campagne commerciale 2017/18 sont maintenues au même niveau que le mois dernier à près de 16 millions de tonnes (Mt).

Les prévisions de ventes de blé français vers l'Union européenne sont ajustées à 8,45 Mt (- 150 000 tonnes par rapport au mois dernier). Cette prévision reste bien supérieure aux ventes réalisées vers l'Union européenne les campagnes précédentes. Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont une nouvelle fois revues en forte baisse à 9 Mt (- 300 000 tonnes par rapport aux prévisions de janvier) face à la prédominance des origines mer Noire, notamment russes sur le marché mondial et à l'offensive argentine sur l'Algérie et le Maroc.

Les blés d'origine Mer noire restent très compétitifs malgré une légère remontée des prix dans cette région et les disponibilités russes restent conséquentes pour la deuxième partie de campagne.

Au 9 février 2018, la France avait exporté 4,4 Mt de blé, dont 2,5 Mt vers l'Algérie, 0,9 Mt vers l'Afrique subsaharienne et 0,5 Mt vers le Maroc.

Les prévisions de ventes de maïs et d'orges vers l'Union européenne sont également ajustées à la baisse, respectivement à 4,8 Mt (-50 000 tonnes par rapport au mois dernier) et 3,3 Mt (-130 000 tonnes).

### Les comités export de FranceAgriMer, un outil pour aider les filières à développer une stratégie à l'exportation

La Mission des affaires européennes et internationales de FranceAgriMer a présenté au conseil spécialisé céréalière les comités export de l'Établissement, dont le rôle est d'aider chaque filière à développer une stratégie à l'exportation en priorisant des marchés cibles. Ces comités, dont l'un est dédié aux produits végétaux a également pour mission d'appuyer la direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les négociations d'ouverture des marchés, chaque pays ayant des procédures spécifiques.

Aujourd'hui, toutes filières confondues, les comités export suivent 178 couples pays-produits, dont 5 concernent les céréales (hors semences).

Si les comités export de FranceAgriMer sont pour le moment sectoriels et centrés sur le sanitaire, FranceAgriMer propose aux professionnels d'engager une réflexion sur la création d'un comité transverse inter-filières qui permettrait de définir les principales priorités d'exportation ainsi qu'un plan inter-filières d'actions combinées pour appuyer le développement de la filière sur ces destinations.

## **Hypérion, l'observatoire de la qualité sanitaire des céréales et des produits céréaliers**

À l'occasion de ce conseil, a été présenté Hypérion, à la fois Observatoire de la qualité sanitaire des céréales et des produits céréaliers et outil de mutualisation des analyses de contaminants de la filière céréalière. Cet outil a été mis en place à l'initiative des organisations professionnelles de la production à la seconde transformation et s'appuie sur un portail sécurisé, développé avec le soutien financier de FranceAgriMer. Il vise à accompagner les entreprises abonnées dans leurs obligations réglementaires en matière de sécurité sanitaire. Il leur permet de se positionner par rapport aux résultats des autres entreprises abonnées ainsi qu'à la réglementation, en vue d'affiner, si besoin, leur plan d'autocontrôle en maîtrisant les coûts. Ce portail a été développé en commun avec Terres Inovia et l'Institut des corps gras (Iterg) pour le plan de surveillance des oléoprotéagineux afin de renforcer le lien entre les deux démarches. <https://www.plan-pso.fr/login/fr> .

*Pour en savoir plus :* [contact@hyperion-observatoire.org](mailto:contact@hyperion-observatoire.org)

Les documents diffusés au conseil spécialisé du 14 février 2018 sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet                      Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil            Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)